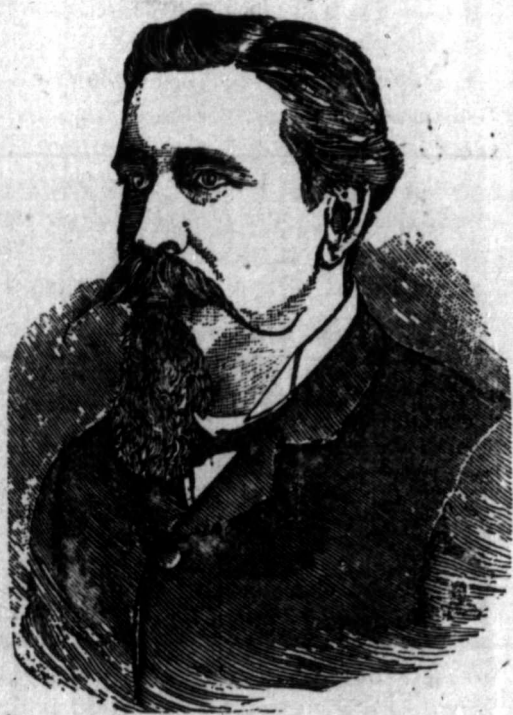


928.45  
Su 59<sup>th</sup>

P928.45  
Su 59<sup>th</sup>



BENJAMIN SULTE

P928.45  
Su 59tr

Sault (Ben.)

par

Rémi Tremblay.



cette  
avec  
Sul  
un ter  
Ce  
battu  
pas f  
parm  
rabâc  
Qu  
—  
De  
n'est  
réuss  
ramâ  
asso  
Su  
un h  
méth  
cienc  
cana  
C  
C'es  
l'ad  
qui  
plus

## BENJAMIN SULTE

P 928.45  
Su 59 tr



ALUEZ, lecteurs ! Je vous présente le Benjamin de la littérature canadienne. S'il n'est pas le plus jeune, il est certainement l'enfant gâté des Muses et du public.

Sous ce dernier rapport jamais homme ne fut plus Benjamin que lui ; sous tous les rapports il est impossible d'être plus Sulte qu'il ne l'est.

Notre Benjamin est bien lui-même et nul autre. Pour ma part, ce que j'admire le plus en lui, c'est cette originalité de bon aloi, nullement affectée, qui n'a rien de commun avec la pose et qu'on ne saurait méprendre pour de l'excentricité.

Sulte est quelqu'un ; c'est une personnalité, c'est un caractère, c'est un tempérament.

Ce n'est pas lui que vous surprendrez à se ballader dans les sentiers battus si fréquentés par une foule de gens qui mériteraient de l'être, — pas fréquentés, entendons-nous, — par ces gens qu'il faudrait classer parmi les in-Sultes s'ils ne s'étaient déjà rangés dans la catégorie des rabâcheurs de vieilles rengaines.

Quoi qu'il en soit, personne ne s'avisera de lui dire :

— Vous êtes un nain, Sulte.

De taille moyenne au physique, c'est un géant par l'intelligence. Ce n'est pas un de ces littérateurs qui, sans avoir rien produit de nouveau, réussissent à force d'intrigues, de réclame, de grapillages indigestes ramassés un peu partout, à remplir notre petit monde littéraire du bruit assourdissant de leur inexplicable renommée.

Sulte est un érudit, un piocheur infatigable, un chercheur intelligent, un homme qui sait découvrir les secrets cachés de l'histoire, les classer méthodiquement, en tirer des déductions rationnelles et répandre consciencieusement la lumière sur les points les plus obscurs de nos annales canadiennes.

Ce n'est pas à grands coups de grosse caisse qu'il a fait sa réputation. C'est grâce à son travail constant, à son mérite réel, qu'il s'est imposé à l'admiration de ses concitoyens, qu'il a acquis cette notoriété enviable qui fait de lui l'un des écrivains les plus avantageusement connus et les plus favorablement appréciés du Canada.

89458

BIBLIOTHÈQUE  
GÉNÉRALE  
MONTREAL

Sulte a produit beaucoup et dans tous les genres, depuis la poésie, sérieuse ou badine, jusqu'aux dissertations les plus prosaïquement-utilitaires.

Il a fait un peu de prose en vers et beaucoup de poésie en prose ; mais à tout ce qu'il a produit il a donné son cachet particulier. Ils sont bien rares les journaux français du Nouveau Monde qui n'ont pas publié un ou plusieurs de ses articles. Il signe ordinairement ses écrits. Précaution inutile ; sa griffe est dans le contexte : on la reconnaît quand même.

Mais, quel que soit le mérite de ses autres travaux, ce sont ses études historiques qui lui survivront. C'est par elles que son nom sera transmis à la postérité.

Il est entré de plein pied dans notre Société Royale Canadienne. Il est du petit nombre de ceux qui méritaient cet honneur et qui l'ont eu. Avoir des titres incontestables à cette distinction et l'obtenir quand même, ce n'était pas chose si facile. Il y avait tant de gâcheurs à pourvoir d'un brevet quelconque, tant de marchandise avariée qu'il fallait couvrir d'un pavillon respectable, tant de réputations surfaites dont l'unique planche de salut était la consécration officielle, qu'un très grand nombre d'écrivains ont dû être élagués malgré leur incompétence reconnue.

Le nombre des sièges étant trop restreint pour asseoir la dixième partie des incapables, comment se fait-il que Sulte et plusieurs autres hommes marquants aient pu trouver place dans le nouvel aréopage ? Pour une fois, l'on s'est montré injuste envers la médiocrité qui souvent se montre injuste envers les autres.

De fait si c'était un hôpital des invalides que l'on créait dans l'intérêt de l'incapacité, il fallait la lui réserver exclusivement, fermer la porte à Fréchette, à Marchand, à Sulte et aux autres lumières de l'Institut comme on l'avait fermée à Buies et à plusieurs écrivains qui n'en étaient plus à faire leurs preuves.

Je veux bien croire que, parmi les irréconciliables ennemis de la syntaxe il devait nécessairement y avoir beaucoup d'appelés et peu d'élus, étant donné le nombre restreint des sièges disponibles, mais les vrais littérateurs occupent là des places qui auraient pu être réservées aux pauvres diables dont l'impotence intellectuelle a besoin d'être sanctionnée.

Je ne dis pas cela pour protester au nom de mes confrères les incapables, les éclopés et les incompris de la littérature canadienne, mais pour mieux faire ressortir que Sulte est devenu membre de notre académie nationale en dépit des considérations majeures que je viens d'énumérer.

3000101111111111  
1011111111111111

Je n'ai  
avant mo  
ne pour  
Afin d  
active et  
Il est le  
l'un des  
Sulte vir  
Montcal  
A voi  
vive et é  
atteint l  
Il offre l  
tant est  
A l'ag  
pre subs  
la vie. C  
et d'ene

Il po  
anglaise  
une épi  
retrou  
et Mon  
de fer a  
1864 il  
depuis  
1859, il  
s'étalai  
parole  
le 26 n  
« Il a  
en 186  
1865 à  
en juill  
il fait l  
tant la

Je n'ai pas la prétention d'avoir découvert Sulte. Vingt biographes avant moi l'ont portraituré. Ils ont dit de lui tout le bien possible et je ne pourrais pas en dire du mal, lors même que j'en aurais le désir.

Afin d'éviter les redites, suivons le rapidement à travers sa carrière active et mouvementée. Il naquit à Trois-Rivières le 17 septembre 1841. Il est le fils du capitaine Benjamin Sulte et de Marie Lefebvre dont l'un des aïeux fut le premier colon de la Baie du Febvre. Le premier Sulte vint en Canada en 1756. Il était soldat dans un des régiments de Montcalm et s'établit à Trois-Rivières.

A voir sa figure ouverte, sa pétulance de jeune homme, sa démarche vive et élastique, on ne se douterait pas que Benjamin Sulte aura bientôt atteint la cinquantaine. Il ne s'en doute pas et ses amis encore moins. Il offre l'un des exemples les plus frappants du fait que le travail constant est plutôt avantageux que nuisible à la vigueur de la constitution.

A l'âge de dix ans il quittait l'école des frères pour pourvoir à sa propre subsistance. C'était commencer bien jeune le rude apprentissage de la vie. C'était un de ces enfants précoces, remplis d'activité, de courage et d'énergie qui se disent avec conviction :

“ Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées,  
La valeur n'attend pas le nombre des années. ”

Il possédait déjà les éléments d'une bonne instruction française et anglaise. D'abord employé dans un magasin de nouveautés, puis dans une épicerie, il devient comptable chez J. A. Gouin et Cie, puis nous le retrouvons commis sur un vapeur faisant le service entre Trois-Rivières et Montréal. Entre deux campagnes, il ouvre un magasin sur le chemin de fer alors en construction entre Arthabaska et Doucet's Landing, et en 1864 il revient chez MM. Gouin et Cie. La vie accidentée qu'il menait depuis treize ans ne l'avait pas empêché d'étudier tous les soirs. Dès 1859, il était déjà connu dans le monde des lettres. Sa prose et ses vers s'étaient un peu partout dans les journaux et les revues. Je laisse ici la parole à M. Léon Ledieu, l'aimable chroniqueur du *Monde Illustré*, qui, le 26 novembre 1887, écrivait ce qui suit :

« Il avait cependant trop de loisirs, encore, puisqu'il réussit d'entrer, en 1862, dans une compagnie d'infanterie, à Trois-Rivières, et alla en 1865 à la frontière avec les galons de sergent de couleurs. A son retour, en juillet, il va à l'école militaire de Québec, puis pendant un automne il fait les comptes-rendus d'une session du Parlement, et en février, jetant la plume pour reprendre le fusil, il reprend le chemin de la fron-

tière Missisquoi. En juillet, il met son uniforme de côté, et entre au Canada, à Ottawa, comme rédacteur-en-chef.

« En 1867, nous le trouvons au Parlement en qualité de traducteur, position qu'il garda jusqu'en 1870, alors qu'il entra au département de la milice et de la défense.

« Au point de vue littéraire et national, voici ce qu'il a été et ce qu'il est :

« 1861 à 1865, président du Cercle littéraire de Trois-Rivières ;

« 1866, reçu membre correspondant du Cercle artistique et littéraire de Bruxelles ;

« 1866, secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa ;

« 1874-76, président de l'Institut canadien-français d'Ottawa ;

« 1875, membre de la Literary and Historical Society, de Québec ;

« 1876, membre correspondant de la Société Normande de Géographie de Rouen ;

« 1877, président de la section Saint-Joseph de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa ;

« 1877, président de la Saint-Thomas Benevolent Society d'Ottawa ;

« 1878, membre de la Société Historique de Montréal ;

« 1878, membre de la State Historical Society du Wisconsin ;

« 1879, correspondant de l'Institution Ethnographique de France ;

« 1882, membre de la Société Royale du Canada ;

« 1883, président-général de la Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa ;

« 1885, président de la première section de la Société Royale du Canada.

« Collaborateur du *Journal de l'Instruction Publique*, de la *Revue Canadienne*, du *Monde Illustré*, et de presque tous les principaux journaux français de Montréal, Québec, Trois-Rivières, etc.

« Il est auteur de plusieurs ouvrages :

« *Les Laurentiennes*, 1870 ; *Histoire des Trois-Rivières*, 1870 ; *Le Canada en Europe*, 1873 ; *Notes sur les premiers voyages dans les Territoires du Nord-Ouest* ; *Histoire des Canadiens-Français d'Ottawa* ; *Les Chants Nouveaux*, 1876 ; *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, 1876 ; *Chronique Trifluvienne*, 1879 ; Un album très précieux des *Plans et Croquis du Saint-Laurent au XVIIe siècle* ; et son œuvre principale, *l'Histoire des Canadiens-Français*, 1885, plus une foule de brochures, index, études, etc, etc.

« Il y a quelques mois, les directeurs et anciens collaborateurs de la *Revue Canadienne* offrirent à Benjamin Sulte un banquet, à l'occasion de la publication de son centième article dans cette revue.

« M. Gonz  
cheur et d'es

« De son  
mois de la A  
signé Benja

« Au phys  
très vif d'all  
et barbiche

« M. Alfre

Sulte com  
adversaires  
la déesse R  
Ces colères

On a bier  
tement trem  
lui-même. S  
ne serait ri

*Self-mad*  
pre maître  
seignement  
*to worship*  
sa double :

Celui qu  
pit de tout  
qui lui emp

Sulte a c  
les siècles  
d'apprécier  
notre histo  
de son erre  
plus, c'est  
était revêtu  
d'apprécie

« M. Gonzalve Désaulniers y récita une pièce de vers pleine de fraîcheur et d'esprit.

« De son côté, l'excellent écrivain avait pris à lui seul le numéro du mois de la *Revue*, numéro unique, dans lequel tout, prose et poésie, était signé Benjamin Sulte.

« Au physique, Sulte est un beau gaillard, bien campé, largement bâti, très vif d'allures, à l'œil franc, vous regardant bien en face, moustache et barbiche de grenadier ; regardez son portrait.

« M. Alfred Garneau lui adressa cet acrostiche :

œi nous te demandions : " Où prends-tu pour écrire  
Cne très grande histoire et tant de vers charmants,  
Ces longs loisirs qu'il faut, à qui cherche à bien dire ? "  
-tu rirais aux éclats... Ton secret pour produire  
est de mettre à profit tous les petits moments. "

Sulte compte autant d'amis que de connaissances. Il a eu parfois des adversaires ; je ne lui connais pas d'ennemis. Quelques adorateurs de la déesse Routine, lui ont assez amèrement reproché son franc-parler. Ces colères à froid, que rien ne justifiait, ont fini par se calmer.

On a bien tort de vouloir refaçonner le caractère d'hommes aussi fortement trempés. Encore une fois, Sulte est quelque chose parce qu'il est lui-même. S'il cessait d'être le Benjamin Sulte que nous connaissons, il ne serait rien du tout.

*Self-made man* dans la plus belle acception du mot, il a été son propre maître et il aurait grandement tort de mépriser aujourd'hui les enseignements du précepteur qui l'a si bien formé. *Self-made men are apt to worship their Maker* est un axiome anglais qui peut être vrai dans sa double acception.

Celui qui s'est instruit en dépit des circonstances, j'allais dire en dépit de tout le monde, peut à bon droit réagir contre la fausse modestie qui lui empêcherait d'avoir conscience de sa propre valeur.

Sulte a cru s'apercevoir que certaines légendes perpétuées à travers les siècles étaient de nature à fausser la vérité historique, il s'est permis d'apprécier autrement que la plupart de ses devanciers certains faits de notre histoire. S'il se trompait, on avait bien le droit de le convaincre de son erreur, mais ce qu'il n'admet pas, ce que je n'admets pas non plus, c'est qu'on eût le droit de lui dire : La personne dont vous parlez était revêtue d'un caractère sacré ; en conséquence il vous est interdit d'apprécier ses actes politiques.

Il y a quelques années, un étranger qui avait l'intention de se fixer à Montréal s'était entouré de littérateurs en herbe et se proposait de fonder une académie. Une somme de \$50,000 avait été souscrite d'emblée par les futurs immortels dont la fortune ne dépassait pas cinquante sous.

Déjà, chacun s'inscrivait pour prendre part à la discussion qui devait avoir lieu à la première séance. Notre étranger était le seul qui songeât sérieusement à fonder quelque chose de durable. L'un des pseudo-fondateurs s'étant facélieusement engagé à soutenir qu'il n'y avait pas de Dieu. « Eh ! bien, répondit avec un grand sérieux notre Européen, si vous pouvez prouver que Dieu n'existe pas, ce sera autant d'acquis pour la science. » Sulte n'a jamais eu le moindre désir de soutenir une thèse aussi hétérodoxe ; mais, lors même qu'il aurait eu l'intention ou le pouvoir de prouver qu'un ecclésiastique avait pu se tromper en matière politique, la religion n'en aurait pas souffert, et ce n'était vraiment pas la peine de lui chercher querelle.

Quoi qu'il en soit, l'orage est passé sans faire trop de tort à la moisson historique, et la gloire de Benjamin Sulte est restée aussi pure qu'au paravant.

RÉMI TREMBLAY.

